Concours général du collège : une première édition en 2027



Pour valoriser l'excellence des collégiens sur tout le territoire, le concours général du collège s'ouvre aux élèves de 3e volontaires. Ils peuvent s'inscrire à l'une (et une seule) des cinq épreuves : mathématiques et sciences ; français et culture générale ; histoire-géographie ; arts plastiques ; informatique, technologie et numérique.

Chaque collège peut présenter jusqu'à 10 % de ses élèves inscrits au brevet, avec un objectif de parité filles-garçons. Les équipes pédagogiques sont invitées à repérer les talents et à les inciter à participer.

Les établissements inscrivent les élèves sur Cyclades jusqu'au 19 novembre 2026. Les épreuves auront lieu le 2 février 2027 et les prix seront remis en académie en mars.

Les modalités sont précisées au BO n° 36 du 24 septembre 2026 (**organisation de la session 2027** ; **modalités d'organisation et d'attribution des récompenses**).
Pour aider les élèves à se préparer, **des sujets zéro** sont disponibles sur Éduscol.

https://eduscol.education.gouv.fr/7102/le-concours-general-du-college